

# KALTENHOUSE *Info*

#29 Juillet—Décembre 2022



Votre magazine d'informations municipales



P 8

## Vie communale

Les travaux en chiffres et en images...



P 15

## Zoom sur nos associations

TAO ou l'art de rester zen...



P 18

## Notre langue

Wer isch dann s'Christkindel ? Et si on chantait , et si on jouait en alsacien ?

# SOMMAIRE

3  
EDITO DU MAIRE

4  
VIE COMMUNALE  
Décisions du conseil municipal  
Les travaux en chiffres et en images

8  
FOCUS SUR  
Le mot du député  
Nos déchets : consignes de tri et biodéchets  
Le saviez-vous ?

12  
ÉDUCATION ET ENFANCE  
La semaine du goût à l'école maternelle  
Le nouveau conseil municipal des enfants

14  
VIE ASSOCIATIVE  
L'histoire de la Moder  
Pêle-mêle des bons moments  
Association TAO

16  
VIE DU VILLAGE  
Repas paroissial  
Cérémonie du 11 novembre  
La fête des Aînés - Concert de Noël

18  
NOTRE LANGUE  
Wer isch dann s'Christkindel ?  
Chantons et jouons en alsacien

20  
INFORMATIONS  
COMMUNAUTAIRES  
Extinction nocturne de l'éclairage public  
CAH - Temps forts de l'année 2022

22  
VIE SPORTIVE  
TCK : une belle saison  
Randonnée d'automne

23  
CARNET DE FAMILLE

24  
AGENDA

## MAIRIE DE KALTENHOUSE

20, rue principale, 67240 Kaltenhouse  
03 88 63 21 05

secretariat@kaltenhouse.fr  
www.kaltenhouse.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h /14h-17h

Mardi 9h-12h /14h-17h

Mercredi 9h-12h

Jeudi 9h-12h /14h-17h

Vendredi 9h-12h /14h-17h



**Commission  
de la communication :**

Patrice BUSCH  
Dominique CHER  
Delphine ENGEL  
Franck HEIT  
Marie-Anne KLIPFEL  
Céline LANG  
Lionel MARTZ  
Michèle VIVIER  
Isabelle WENGER

Un grand merci à tous nos photographes !



## Chères Kaltenhousiennes, chers Kaltenhousiens,

La période de Noël est pour tous un moment de plénitude et de tranquillité retrouvées, particulièrement dans notre belle Alsace où cette fête gourmande, authentique et conviviale est synonyme d'un Noël enchanteur et inoubliable. Cette parenthèse nous permet de nous retrouver pour partager, goûter, sentir et savourer ces moments si importants en famille et entre amis. Ces moments où l'amour, la chaleur et le partage prennent tout leur sens.

Depuis le début de la mandature se succèdent la crise sanitaire, la sécheresse, la canicule, l'inflation et la crise énergétique. Malgré ce contexte difficile et inédit, mon équipe et moi-même avons consacré ces derniers mois à poursuivre et à engager des dossiers dans différents domaines comme par exemple la réfection de la rue des Sœurs et sa transformation en zone de rencontre pour la sécurité de nos enfants, la réfection de la rue de Schirrhein avec plus de places de stationnement et un trottoir totalement libéré pour les piétons et les poussettes, le dossier vidéo protection, le projet du nouveau club house de foot et bien sûr la sobriété énergétique. Vous en lirez plus dans les pages travaux de ce bulletin.

Malgré un été caniculaire et de sévères restrictions d'eau, nous avons réussi un beau fleurissement du village grâce à nos agents communaux qui étaient sur le pont pour arroser bacs et plates-bandes de 6h à 8 h puis de 20h à 22h. Je suis également heureuse de constater que la vie associative et culturelle a repris et que les associations ont redémarré leurs activités au grand plaisir de leurs adhérents. Que tous soient ici remerciés.

Comme vous le savez, nous traversons une crise énergétique sans précédent. Il faut donc prendre des mesures drastiques afin de diminuer notre consommation d'énergie. Une étude de l'ensemble des biens bâtis de la commune a été menée cette année, l'objectif en était de planifier les travaux à réaliser pour réduire les déperditions énergétiques. La tâche est immense et c'est là un très gros dossier qui nous attend. Mais il est aussi de la responsabilité de tous de réduire nos dépenses énergétiques par notre comportement au quotidien et il est de la responsabilité de chacun de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs et nos écoles. Pour ce qui en est de la sobriété énergétique, dans notre commune, depuis le 19 décembre, de 23h à 5h30, les lampadaires les plus énergivores sont éteints tandis que l'intensité de tous les lampadaires LED a été réduite. Pour la période de la nativité, notre ville s'habillera de ses éclairages de Noël mais le fera sur une durée plus courte, du 5 décembre au 2 Janvier. Au-delà de l'aspect économique, l'enjeu est également environnemental puisque nous parlons de pollution lumineuse : ah, pouvoir regarder la voûte étoilée et rêver...

Je ne peux pas conclure sans remercier mes collaborateurs, le personnel communal, administratif et technique qui sont, chaque jour, à mes côtés pour l'accomplissement de ma mission.

Enfin pour ma part – et je me fais également l'interprète de toute l'équipe municipale – je souhaite que ces fêtes de fin d'année soient pour vous le moment idéal pour ouvrir les yeux, rien qu'un instant, sur la magie étincelante de Noël !



Joyeuses fêtes et bonne année !  
Fröliche Winachte an Alli un viel Glück fer's neie Jahr !

Bien sincèrement,  
Votre Maire  
Isabelle Wenger

### Séance du 18 juillet 2022

#### I. AFFAIRES GÉNÉRALES

- Démission de Mme Carole KIEFFER, conseillère municipale

#### II. AFFAIRES D'URBANISME

##### 2.1 – Renforcement du programme d'intérêt général (PIG) "Rénov'Habitat"

Décision de ne pas engager la commune à se porter volontaire quant au renforcement du programme d'intérêt général (PIG) "Rénov' Habitat"

##### 2.2 – Projet d'arrêt du Programme Local de l'Habitat intercommunal (PLHi)

Avis favorable sur le projet de PLHi transmis par la CAH sous la forme des trois documents qui le composent (diagnostic du territoire, document d'orientations stratégiques et programme d'actions)

##### 2.3 – Mise en conformité et contrôle en ADS

Approbation de la convention relative à la mission "Conformité et Contrôle de l'application du droit des sols"

- Montant de la contribution pour 2022 :
  - ◇ Forfait annuel : tarif unitaire de l'acte à 180 €
  - ◇ Barème pour les demandes en sus : Permis de construire = 180 € - Permis d'aménager = 225€ - Déclaration préalable = 135 € - Visite de contrôle = 180 €

##### 2.4 – Acquisition de trois parcelles au lieudit "Unten am Schlittweg"

- Valeur vénale sur l'ensemble de la zone à 4 100 € HT/l'are en zone IAU (constructible) et 36 € HT/ l'are en zone N1 (non constructible) soit au total 57,65 ares pour une valeur vénale estimée de 208 300 € HT

Section	Parcelle	Surface	PLU		Valeur vénale estimée
			(zone IAU)	(zone N1)	
AL	218	17,50 a	16,30 a	1,20 a	55 800 € HT
AL	213	22,80 a	19,40 a	3,40 a	86 500 € HT
AL	209	17,35 a	14,85 a	2,50 a	66 000 € HT

##### 2.5 – Vente d'une parcelle au lieu-dit "Ober miss"

Acquisition par la Sté LINGENHELD d'une bande de terrain communal en zone non constructible de 60,32 ares à l'arrière de son site de traitement des déchets (renforcement de la protection contre les intrusions, alignement rectiligne par rapport à la limite actuelle en zig-zag)

- Inscription modification au PLUI en zone d'activités
- Pour un montant forfaitaire de 120 000 €
- Mise en place par la Sté LINGENHELD d'une bande végétalisée, entre son site et le terrain de football, d'une surface totale de 12, 24 ares à la demande du maire

#### III. AFFAIRES FINANCIERES

- Décision modificative du budget général exercice 2022 / Transfert de crédits : - 2 513,27 € du c/020 Dépenses imprévues et + 2 513,27 € sur c/10226 Taxe d'aménagement

#### II. TRAVAUX

##### 4.1 – Aménagement personnes à mobilité réduite (PMR) – Stand de tir

En raison de la cessation d'activité de la Société CASCO retenue pour l'aménagement PMR au Stand de tir, validation des devis d'un montant total de 18 136,01 € TTC :

- ◇ Société AEF : plate-forme sur escalier tournant de type « Stratos » du côté gauche, pour un montant de 17 356,01 € TTC
- ◇ Société VOLT : installation électrique spécifique, pour un montant de 780,- € TTC

##### 4.2 – Vidéoprotection

- Implantation de caméras aux points sensibles (4 entrées du village, rue de la Liberté, parc, école, ateliers, foyer, site de la SMA).

## Séance du 18 juillet 2022 (suite)

- Consultation avec étude détaillée auprès de 3 entreprises :

### ↳ Pour une acquisition

- ◇ Entreprise SECURIS ELECTRONICS = 52 850,- € HT – 63 420,- € TTC
- ◇ Entreprise CEGELEC = 103 012,62 € HT – 123 615,14 € TTC
- ◇ Entreprise QUONEX ALSATEL = 72 800,- € HT – 87 360,- € TTC

### ↳ Pour une location

- ◇ Entreprise SECURIS ELECTRONICS = 63 mensualités de 1 144,- € HT – 1 327,80 € TTC

Projets d'investissement éligibles à des dispositifs de subvention de l'Etat, de la région Grand-Est (plan d'aide pouvant s'élever à 50 % des dépenses, plafonné à 20 000 € par commune). L'Etat encourage aussi la sécurisation des écoles dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) en soutien du plan Vigipirate.

### 4.3 – Maîtrise d'œuvre – Club house de foot

- Estimation du marché de maîtrise d'œuvre par MP Conseil pour 215 000,- € HT
- Avis d'appel public à la concurrence auprès d'Alsace Marchés Publics le 22/04 puis sélection de 3 architectes en réunion de la commission d'appel d'offres (CAO) du 11/07
- ↳ Suite à la décision de la CAO :
- Signature du marché de maîtrise d'œuvre et ses pièces annexes avec GIROLD BICK Architecte pour 160 600,- € HT et versement de la prime de 6 500 € pour la présentation de leurs dossiers aux deux candidats non retenus
- Sollicitation des subventions correspondantes pour le marché de maîtrise d'œuvre et les études qui vont en découler

### V. DIVERS – Pour information

- Rue des Sœurs : travaux de génie civil, d'enfouissement du réseau Télécom et Fibre optique estimés à 34 000 € TTC
- Rue de Schirrhein : travaux de réfection de la couche de roulement en enrobés prévue les 18-19/08, puis mise en place d'une zone 30 et marquage de stationnement du côté droit
- Rénovation énergétique des bâtiments : premier bilan soumis par Alter Alsace Energie
- Travaux de peinture à l'école maternelle (bibliothèque – préau)
- 03/09 : Inauguration des ateliers municipaux
- 29/09 : Assemblée des conseillers à Brumath

## Séance du 2 novembre 2022

### I. TRAVAUX

#### 1.1 – Vidéoprotection

- L'entreprise SECURIS ELECTRONICS a été missionnée pour une location de matériel de vidéoprotection pour 63 mensualités de 1 144,- € HT – 1 327,80 € TTC

#### 1.2 – Réalisation d'un schéma directeur commun des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE) à l'échelle de l'Alsace du Nord : mission confiée au PETR de l'Alsace du Nord

Le transport est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en Alsace du Nord (35% en 2018), les voitures des particuliers représentant un peu plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre du transport (56% en 2017).

En conséquence, le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de l'Alsace du Nord a identifié l'écomobilité comme un des enjeux majeurs et inscrit une action de développement du maillage du territoire en bornes de recharge à son plan d'actions.

#### ↳ Étant donné que :

- La mobilité électrique est un enjeu pour l'attractivité du territoire et la lutte contre le dérèglement climatique
- La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) crée la possibilité pour les collectivités territoriales et leurs groupements titulaires de la compétence IRVE d'élaborer un schéma directeur commun de développement des infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides rechargeables ouvertes au public
- L'établissement d'un SDIRVE permettra à l'ensemble des opérateurs de mobilité électrique de bénéficier d'une réfaction de 75% sur le coût de raccordement

### Séance du 2 novembre 2022 (suite)

#### ↳ Validation à l'unanimité :

- du principe de réaliser un schéma directeur commun des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE) à l'échelle territoriale du PETR de l'Alsace du Nord pour assurer un maillage cohérent et coordonné du territoire, adapté aux besoins de mobilité du bassin de vie
- de la décision de confier au PETR de l'Alsace du Nord la réalisation de ce schéma

#### 1.3 – Dossier - Club house de foot

- Mission de contrôle technique attribuée à QUALICONSULT pour 7 350,- € HT
- Mission de Coordonnateur SPS attribuée à VERITAS pour un montant de 3 488,- € HT
- Sollicitation des subventions pouvant être accordées par la CeA (contrat de solidarité rurale), l'état (DETR, DSIL), la Région Grand Est et la ligue de foot et jeunesse et sport

#### 1.4 – Dossier – Réaménagement de l'accueil de la Mairie

- Attribution des marchés
  - ◇ Lot 1 Menuiserie : DS FENETRES pour 22 668,- € HT
  - ◇ Lot 2 Plâtrerie : SSG pour 582,- € HT (avec option trappe technique 54,- € HT)
  - ◇ Lot 3 Électricité : JAC'ELEC pour 2 690,- € HT (électricité + chauffage)

#### V. DIVERS – Pour information

- Pose de robinets thermostatiques dans les écoles par SANIPROCLEAN pour 12 753,41 € TTC
- Changement de 2 portes à l'école maternelle et au périscolaire par DS FENETRES pour 7 690,56 € TTC
- Sobriété énergétique et moyens à mettre en place : une réunion a eu lieu avec l'ensemble du personnel de la commune, deux autres réunions sont prévues avec les enseignantes et les présidents des associations
- Réduction de l'éclairage public dans la commune
- Renouvellement du CME : élections le 8/11 et installation — élection du maire et de son adjoint le 16/11
- Commémoration du 11 novembre : les enfants des classes de CE2 – CM1 – CM2 viendront chanter
- Organisation de la fête des Aînés du dimanche 27 novembre
- Bilan sur le broyage des végétaux, la collecte des pneus, l'enlèvement des encombrants, l'harmonisation tarifaire, la fréquentation des déchèteries, l'expérimentation des biodéchets sur les marchés et dans les cantines, l'extension des consignes de tri
- Nettoyage de Printemps : le 25 mars ou le 1<sup>er</sup> avril 2023

### Séance du 5 décembre 2022

#### I. AFFAIRES FINANCIERES

##### 1.1 – Versement d'une subvention de 1821,85 € (frais d'électricité) à l'association APP

##### 1.2 – Décision modificative du budget général 2022 - Transferts de crédits de :

- 16 448,29 € du c/2121 Plantation d'arbres et + 16 448,29 € sur c/1641 Capital Emprunt
- 100,- € du c/022 Dépenses imprévues et + 100,- € sur c/66111 Intérêts Emprunt

##### 1.3 - Service d'infogérance

- Gestion du service informatique des services de la mairie, des ateliers et des écoles par la Direction de l'Aménagement Numérique et des Systèmes d'Information (DANSI) de la CAH, selon prestations d'infogérance suivantes :
  - ◇ missions de conseils et assistance des utilisateurs
  - ◇ gestion des comptes utilisateurs et boîtes aux lettres associées
  - ◇ installation, paramétrage, maintenance et gestion des équipements informatiques
  - ◇ mise à disposition d'espaces de stockage dans le datacenter de la CAH (notamment la sauvegarde de données)
  - ◇ mise à disposition d'outils informatiques transversaux et mutualisation d'applications métiers et des services associés

## Séance du 5 décembre 2022 (suite)

- Adhésion à la stratégie informatique de la CAH et acceptation des investissements nécessaires pour relier les sites à la CAH et mettre à niveau ses outils métiers, selon le budget prévisionnel - investissement initial suivant :
  - ◇ Équipement pour un montant total de 5 080,- € TTC
  - ◇ Participation annuelle aux frais généraux pour un montant total de 3 500,- € TTC
  - ◇ Participation annuelle aux frais d'infogérance pour un montant total de 2 200,- € TTC

## 1.4 – Modification du montant des locations des salles - Nouvelle tarification à compter du 01/01/2023

SALLE MULTI-ACTIVITES		ASSOCIATIONS	
		de Kaltenhouse	extérieures
Créneau 2H hebdomadaire	(Base 40 semaines)	GRATUIT	800 €
	Fermeture Juillet / Août		
	Fermeture 2 semaines à Noël		
Créneau supplémentaire	2H	800 €	800 €
	3H	1 200 €	1 200 €
	4H	1 600 €	1 600 €
Location autre	Tarif à la journée	200 € / J	500 € / J
Caution événementiel		x	500 €
SALLE DES FETES		ASSOCIATIONS	
		de Kaltenhouse	extérieures
Créneau 2H hebdomadaire	(Base 40 semaines)	GRATUIT	600 €
	Fermeture Juillet / Août		
	Fermeture 2 semaines à Noël		
Créneau supplémentaire	1H30	600 €	600 €
	2H	800 €	800 €
Location manifestation	week-end	100 € / J	300 € / j
Forfait chauffage	Période octobre à mars	90 €	90 €
Caution événementiel		x	300 €
SALLE DES FETES		PARTICULIERS	
		de Kaltenhouse	extérieurs
Location week-end	du vendredi 15H au lundi 8H	250 €	600 €
Forfait chauffage	Période octobre à mars	90 €	90 €
Caution événementiel		100 €	300 €

## II. AFFAIRES GÉNÉRALES

- Rapport d'activité CAH 2021

## III. DIVERS – pour information

- Remerciements Fête des Aînés
- Stand de tir : installation plate-forme sur escalier tournant
- Marquage, aménagement rue des Cerises / rue du Presbytère
- Signature acte de vente à LINGENHELD de la parcelle au lieu-dit «Ober miss»
- Extinction/diminution éclairage public à compter du 19/12/2022
- Éclairages de Noël du 5/12/2022 au 02/01/2023



## Et si on apprenait à se connaître



Votre installation dans notre village nécessite la réalisation d'une série de formalités administratives auprès des services communaux. Comme par exemple, l'inscription sur les listes électorales, l'inscription des enfants dans les écoles, etc.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie, nous vous aiderons à vous installer et à découvrir votre nouvel environnement...

### La rue des Sœurs devient une zone de rencontre

Aux mois de juillet et août derniers, d'importants travaux ont eu lieu dans la rue des Sœurs qui ont consisté en une réfection complète du revêtement de chaussée. C'était aussi l'occasion de renouveler le réseau d'eau potable et d'enfouir les réseaux aériens de téléphonie et de fibre optique.

La rue des Sœurs devient une zone de rencontre où les différents modes de déplacements cohabitent de manière apaisée. La vitesse y est limitée à 20 km/h et la priorité est donnée aux piétons.

Pour rappel, cette impasse qui dessert les écoles reste interdite à la circulation automobile sauf pour les riverains. Les travaux ont été achevés avant la rentrée scolaire.

- L'entreprise WILLEM est intervenue pour
  - ↳ Renforcement du réseau d'eau potable = 60 000,- € TTC
  - ↳ Travaux d'enfouissement de réseaux de télécommunications = 23 352,- € TTC
  - ↳ Changement d'un poteau incendie = 4 060,20 € TTC
- L'entreprise COLAS a réalisé les travaux de voirie = 89 000,- € TTC



Sécurisation de la sortie de la rue des Sœurs par la création d'un plateau rue principale



### Les ateliers municipaux inaugurés

Le coût total de l'opération, comprenant les travaux, les honoraires de maîtrise d'œuvre et des prestataires intellectuels, les branchements aux réseaux et les frais divers, s'est élevé à 685 422,66 € TTC (1 523,- € HT au m²).

Des participations financières complémentaires à l'investissement communal ont été octroyées par l'Etat : 222 000,- € - dont 100 000 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et 112 436,- € au titre du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) et 122 149,- € apportés par un fonds de concours de la CAH.

Le projet a été subventionné à 48,75 %, soit près de la moitié de son coût.



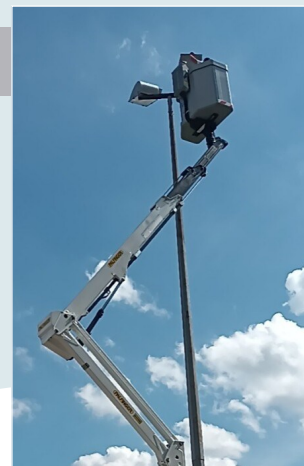
### Éclairage courts de tennis et terrain de foot

Éclairage en LED des deux courts de tennis couverts par EIE pour 17 511,17 € TTC

Éclairage en LED stade de foot :

> EIE pour 8 760,- € TTC

> JPS ECLAIRAGE pour 19 152,- € TTC



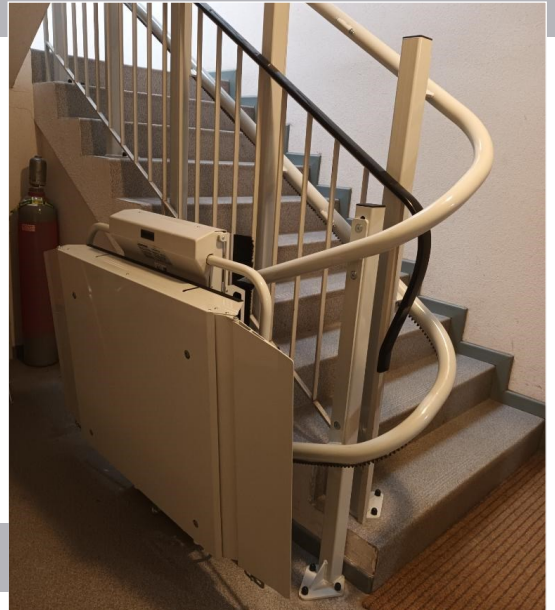


### Stand de tir



Pose de portes de garage pas de tir par MONSIEUR STORE KEN STUDLÉ pour 9 400,90 € TTC

Aménagement PMR par la société A.E.F. pour un total de 18 136,01 € TTC



### Divers autres travaux



Écoles : Pose de robinets thermostatiques par SANIPROCLEAN pour 12 753,41 € TTC

Plateau extension piste cyclable vers Oberhoffen/Moder avec limitation de la vitesse à 30 km/h pour la sécurisation des utilisateurs et déplacement du panneau d'entrée du village



### Appel à Exposants

Vous êtes artiste peintre, céramiste, créateur d'objets d'art, ou pratiquez toute autre activité artistique, vous offrez du bien être et vous souhaitez vous faire connaître et faire connaître vos talents...

L'Office des Sports, de la Culture et des Loisirs et la Municipalité de Kaltenhouse recherchent pour son Salon du Printemps du **dimanche 19 mars 2023** des exposants désireux de faire partager leurs passions...

Pas de droit de place à acquitter.

Contact Relations exposants :

Richard Steinmetz - richard.steinmetz@wanadoo.fr ou 06 30 36 93 02



# 10

## LE MOT DU DÉPUTÉ ...

### **Vous m'avez réélu**

C'est avec gravité que je vous remercie de m'avoir choisi en juin 2022 pour continuer à vous représenter au sein de l'Assemblée nationale. C'est toujours avec humilité que je serai votre porte-voix au sein de la majorité présidentielle. Avec mon équipe, nous avons su être proche de vous et vous proposer des solutions concrètes.

### **Je suis à votre écoute**

Pendant les 5 années écoulées de la précédente législature 2017-2022, j'ai pu vous rencontrer lors des plus de 1 200 permanences dans les 42 communes de la circonscription et échangé lors des manifestations diverses. Nous avons ensemble, lors de réunions, amélioré la loi et j'ai pu ainsi porter des amendements issus des citoyens. Nous sommes une circonscription vivante, dynamique et ouverte sur la solidarité et la fraternité.

### **Un monde instable et la sobriété nécessaire**

Nous vivons une époque très troublée : l'Europe voit le retour de la guerre sur son sol et le changement climatique impacte la vie des entreprises et nos vies quotidiennes. Nous devons développer la sobriété pour assurer un avenir meilleur à nos enfants. L'Assemblée nationale, le Gouvernement et Emmanuel Macron, Président de la République protègent par leurs mesures fortes le quotidien de tous les français et des européens. Je salue ici le travail commun réalisé avec tous les élus et ceux, nombreux, proches de la majorité présidentielle quant au développement durable.

### **Fêtes de fin d'année**

Nous nous réunissons en famille et avec nos amis à l'occasion des fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre. Profitons de cette trêve, plaçons là notre volonté commune de laisser à nos enfants un monde apaisé, écologique et responsable.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Que 2023 soit une année d'espoir, de projets, de partage, de solidarité, de tolérance, de mieux vivre pour celles et ceux qui se retrouvent parfois sur le bord du chemin, et bien sûr la santé.

A scheni Wihnächte un a güeti Rutsch ins Nejes Johr

Avec mon équipe, nous sommes à vos côtés.



Permanences à Kaltenhouse, les prochaines dates à retenir :

- les 13 février, 3 avril et 30 mai 2023  
de 14h00 à 15h00, en mairie

## Les habits de Noël





## NOS DÉCHETS

### Extension des consignes de tri

**LES BONS GESTES :**  
TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, METAL OU CARTON SE TRIENT

Tous les papiers

Emballages en papier et carton dépliés ou déchirés

Emballages en métal, même les petits

**CONTENANTS VIDÉS EN VRAC ET SANS SAC NE PAS LAVÉ LES EMBALLAGES**



Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la CAH va basculer vers l'extension des consignes de tri. Le centre de tri sera en capacité de trier **TOUS** les emballages. Une campagne de sensibilisation sera effectuée jusqu'en début d'année.

### Collecte des biodéchets

Selon la loi de transition énergétique, les collectivités devront mettre en place des solutions de tri à la source des biodéchets, pour qu'ils soient valorisés d'ici le 31 décembre 2023. Dès cette année, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Ville de Haguenau a anticipé et a expérimenté la collecte de ces

biodéchets. Ainsi, il était possible de déposer ses biodéchets d'avril à décembre, les mardis et vendredis lors du marché à la Halle aux Houblons, sur le stand expérimentation CAH et "Les beaux déchets". Il en fut de même à Brumath et Bischwiller depuis mai, suivis du Val de Moder et de Schweighouse en septembre.

Un programme pédagogique a été proposé dès la rentrée à la cantine scolaire de la salle des Corporations, où la collecte des biodéchets se poursuivra. Les élèves et l'équipe pédagogique ont été sensibilisés au tri et à la réduction du gaspillage alimentaire.

## LE SAVIEZ-VOUS ?



**Le chauffage représente le plus gros poste de consommation d'énergie dans le logement**

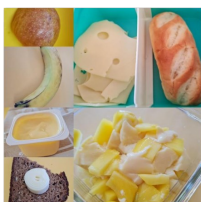
**Baisser de 1°C** la température de votre chauffage peut vous permettre de réaliser jusqu'à **7 % d'économies** : un impact non négligeable sur votre facture

- La température idéale est de **19°C pour les pièces à vivre** et de **17°C seulement pour les chambres**
- **Ne chauffez pas les pièces** qui ne sont pas occupées à plein temps (chambre, bureau)
- **Baissez la consigne de votre thermostat** avant de vous coucher
- Pensez à **programmer votre chauffage** si vos équipements le permettent

## Un jour, une couleur...

Dans le cadre de la semaine du goût, un défi a été lancé : "un jour, une couleur". Chaque jour de la semaine, les enfants ont apporté un goûter de la couleur du jour et se sont habillés de cette même couleur

## Lundi jaune



Jusqu'au bout des pieds !



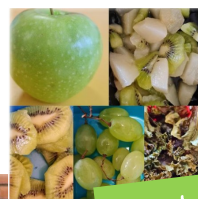
## Mardi blanc



## Jeudi rouge



Merci à tous d'avoir joué le jeu ! Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à participer à ce défi ...



## Vendredi vert



## Comment faire une compote de pommes ?

Après avoir préparé les ustensiles nécessaires à la réalisation de la recette, les petits chefs ont appris à faire une compote de pommes : laver les pommes,

les éplucher, les couper, les mettre dans une casserole avec un peu d'eau pour les faire cuire, les mixer et pour finir ajouter un peu de sucre. et enfin, déguster...



C'était très bon !

## Élection du nouveau conseil municipal des enfants

Mardi 8 novembre, toutes les classes de l'école élémentaire du CP au CM2 se sont rendues à la mairie pour choisir leurs nouveaux représentants parmi 8 candidats des classes de CE2 et CM1 ayant fait campagne les semaines précédentes. Après un passage dans l'isoloir, ils ont déposé leur bulletin sous enveloppe dans l'urne, signé la liste d'émargement et reçu un tampon sur leur carte électorale.

Les candidats ont ensuite procédé au dépouillement des 119 bulletins retirés de l'urne. Après comptage, ont été élus : Chloé Heilmann (CM1), Léony Kammerer (CE2), Noah Kutz (CM1), Esteban Llorca (CE2), Coralie Schoenlaub (CE2), Gabriel Thiersé (CE2), Lorena Weiss (CM1) et Mathis Widuscheck (CM1).

Ce conseil municipal junior, à la parité parfaite, siègera pendant 2 ans et sera le porte-parole des enfants de l'école. Les conseillers fraîchement élus, accompagnés d'Isabelle Wenger et Delphine Engel se sont rendus à l'école pour annoncer avec fierté les résultats à leurs copains.



## Élection du maire et de son adjoint



Le 16 novembre, les jeunes élus ont été officiellement installés dans la salle du Conseil de la mairie par Isabelle Wenger, en présence des membres de la commission des affaires scolaires et de quelques parents. Elle a félicité les enfants pour leur engagement. Après la lecture de la charte de l'écu, chacun s'est vu

remettre son écharpe tricolore et un sac à dos contenant une carte d'identité d'écu et un guide du petit citoyen.



Noah Kutz (à droite) et Gabriel Thiersé (à gauche) ont été élus respectivement maire et adjoint.

**La séance fut clôturée par un moment de convivialité. Un grand merci aux enseignants pour leur implication et à notre photographe Hubert !**

Depuis leur élection, les enfants ont participé à la commémoration du 11 novembre et ont décoré les sapins de la place de l'église.



# 14 VIE ASSOCIATIVE

## L'histoire de la Moder par l'ASPACK



**S**amedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 octobre s'est tenue au foyer de Kaltenhouse une exposition portant sur des éléments de notre patrimoine régional et local.



**U**n premier thème, traité par Marcel Klipfel, retraçait les péripéties de l'érection du monument aux morts, ses emplacements successifs, ses germanisations et francisations au gré des occupations et libérations. Ses recherches ont aussi permis une mise à jour de la liste des victimes et la rectification d'inexactitudes.

**L**e thème de la Moder d'antan, présenté par Richard Bossenmeyer, avec l'aide de Michel Tardy et de Marcel Klipfel, largement documenté à travers nombre de plans anciens aimablement communiqués par les services des archives de la ville de Haguenau, concernait plus particulièrement Haguenau et Kaltenhouse, dont l'urbanisation fut, dès l'origine, tributaire de la rivière Moder, la Matra des Celtes, déesse de la fécondité.

Un reportage photographique portant sur l'ensemble du cours de la rivière et des villages traversés, réalisé par

Geneviève et Hubert Bruder, complétait l'exposition en mettant en lumière la Moder d'aujourd'hui.

Samedi soir, dans son allocution autour du verre de l'amitié, Madame le Maire Isabelle WENGER a félicité l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural et Culturel de Kaltenhouse et a exprimé le souhait que le public soit nombreux à venir prendre connaissance des informations proposées.

Le dimanche la fréquentation fut effectivement satisfaisante aux yeux des organisateurs.

## Pêle-mêle de nos bons moments...



**3<sup>ème</sup>** Bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture organisée par l'ASSCEK le **25 septembre**. Les invendus ont été récupérés par la Croix Rouge. Une belle générosité !



Concert Rock organisé par Deci-Delà le **19 Novembre**.  
Et danser jusqu'au bout de la nuit...

Exposition Aviculture  
septembre & décembre 2022



## Association TAO

Créée en 1990 par un groupe de passionnés, l'Association TAO a pour vocation le développement et la pratique du **Tai ji quan** et du **Qi Gong**.

D'abord implantée à Haguenau, elle a transféré ses cours à Kaltenhouse dès l'ouverture de la Salle Multi Activités. Chantal et Claude Thiersé y assurent les séances le lundi soir de 19h à 20h30. Deux autres cours sont aussi dispensés les mardi et jeudi à Haguenau (pour la même cotisation, les membres peuvent participer à tous les cours).



### MAIS DE QUOI S'AGIT- IL ?

Le Tai Ji Quan est un art martial chinois, une technique de mouvements lents qui se pratique à tous les âges pour un entretien physique et psychique et qui renforce notre énergie interne. Il est aussi travail de l'équilibre et est conseillé dans la prévention des chutes.

Le Qi Gong est fondé sur divers exercices physiques, respiratoires, posturaux et mentaux qui nourrissent nos organes internes. Ils sont source de bien-être et d'épanouissement personnel et donc bons pour la santé.

Ces deux activités ne sont pas violentes et sont adaptées à tous les publics. Elles sont plus qu'une gym douce.



Démonstration au Salon de  
Printemps 2022

### DES MOMENTS DE CONVIVIALITE

L'ambiance des cours est cool et zen. Avant la pandémie, nous nous retrouvions pour fêter le nouvel an chinois autour de gourmandises préparées par nos membres, et au printemps, nous organisons une randonnée pédestre qui se concluait par une soirée tartes flambées dans un restaurant de la région.

Nous espérons reprendre tout ça cette année... Il y a toujours de la place pour les débutants, même en cours d'année. Alors n'hésitez pas, venez essayer !

Renseignements au 03 88 63 21 36

## Sous la neige...



En ce **dimanche 16 octobre**, les paroissiens de l'église Saint Wendelin de Kaltenhouse ont eu le plaisir de se retrouver après la messe dominicale, célébrée par le Père Yves, pour partager une choucroute garnie au foyer municipal. Les membres du Conseil de Fabrique et les bénévoles ont assuré l'organisation du service et des tombolas.

Le repas a débuté par un mot d'accueil du Père Kalinowski. Puis Père Yves a reçu les félicitations de ses paroissiens pour marquer le jubilé de ses 20 ans de prêtrise. Il était accompagné par ses amis qui ont assuré une ambiance festive lors du repas, mais aussi durant la messe du matin. Après ces deux années particulières, les quelques 160 convives, ravis d'être ensemble, se sont donné rendez-vous pour l'an prochain.

## Commémoration du 11 novembre

**V**endredi 11 novembre, Isabelle Wenger, maire du village, entourée des membres du conseil municipal, des enfants du conseil municipal des jeunes nouvellement élus, des adjoints honoraires, des représentants de la 323ème section de la Médaille Militaire de Haguenau et environs, accompagnés de leur porte-drapeau et des sapeurs-pompiers de Kaltenhouse, a présidé la célébration du 104ème anniversaire de l'Armistice de 1918 et la commémoration de la Victoire et de la Paix. Parmi le nombreux public, on pouvait noter la présence du président de l'OSCL et des présidents et membres des associations locales ainsi que de M. Lesquir, ancien commandant de la Gendarmerie de Haguenau, venu soutenir son épouse, enseignante dans le village.

Dans son discours d'accueil, Madame le Maire Isabelle Wenger, après avoir remercié avec émotion toutes les personnes présentes, a rappelé l'importance du devoir



de mémoire : "C'est notre seule arme contre la guerre. En cette année 2022, nous avons pris conscience, avec le conflit en Ukraine, de la fragilité de la paix, face à la folie des humains qui paraît incurable". Elle a ajouté, en conclusion : "pour que cette phrase : PLUS JAMAIS ÇA ne soit pas que des mots".

La cérémonie a été ponctuée de moments forts : poèmes récités par des élèves de l'école élémentaire, dépôt de gerbe, sonnerie aux Morts, minute de silence, lecture du message ministériel et des noms des militaires morts pour la France depuis le 11 novembre 2021. Le point d'orgue fut notre hymne - La Marseillaise - qui a été entonné à capella, avec cœur, par tous les élèves de l'école élémentaire, sous la direction de leurs enseignantes et en présence de leur nouvelle Directrice.

A l'issue, tous les participants ont été conviés au vin d'honneur offert par la commune.



**Joyeuses Fêtes !**



## Le retour de la fête des Aînés !

La salle communale a été transformée en lieu de fête, ce **dimanche 27 novembre**, pour accueillir plus de 150 convives qui ont répondu à l'invitation de la commune pour partager le repas dédié aux aînés. Ceux-ci ont pris place autour de tables chatoyantes aux couleurs des Noëls d'antan, décorées par les membres de l'équipe municipale, du centre communal d'action sociale et leurs conjoint(e)s. Sur la scène, une forêt de sapins entourée de paquets cadeaux scintillants et de silhouettes hivernales lumineuses, imaginées et créées par les agents communaux, parachevait le décor en apportant une touche de magie.



Après un excellent repas, au moment du dessert, ont débarqué Eugénie et Alice, avec vieux vélo, petit sac à main, chapeau pour l'une et robe-tablier, panty, bas et grosses chaussures pour l'autre. Et ces joyeuses commères de se moquer – en alsacien – de l'actualité du moment : inflation, restrictions, chauffage, docteurs, pots de vin... Tout y est passé ! À la fin de ce savoureux sketch, la performance de Christiane et Isabelle, humoristes en herbe, a été saluée par un tonnerre d'applaudissement.

Cette formidable ambiance a perduré tout au long de la journée avec des blagues racontées par Etienne, maire honoraire, des comptines en alsacien par Madame Herb, des chansons et chants de Noël, entonnés par Léon et repris en chœur par l'assistance, sous le charme.

Après ce dimanche convivial et joyeux, les aînés se sont séparés en début de soirée, avec l'espoir de se retrouver en bonne santé l'année prochaine.



## Concert de Noël



Samedi 10 décembre dernier, un concert de Noël caritatif, organisé grâce à l'implication de quelques entrepreneurs locaux sensibles à la cause des enfants défavorisés, a été donné dans notre belle église Saint-Wendelin, écrin chaleureux dont l'atmosphère était propice au partage. Après les cornemuses de Gildas Conan, Robin Leon, "le jeune prodige du Schlager", a dévoilé une des facettes de son talent en interprétant de grands tubes de Noël qui ont transporté le public nombreux dans la magie des fêtes. Un marché de Noël s'était aussi installé sur la place de l'église dès 10h, toujours au profit de cette association E HERZ FER E KIND.

## Wer isch dänn s'Christkindel ?

On connaît le Père Noël bien-sûr, mais pour qui est né ou a habité assez longtemps en Alsace, nous avons certainement entendu parler du Christkindel par nos parents, nos grands-parents ou sur l'enseigne qu'arbore le marché de Noël de la place Broglie de Strasbourg, "Christkindelsmärik". Wer isch dänn s' Christkindel ? von wie kommt's dann ? un' wie sieht's üs ?

Dans la tradition la plus ancienne de Noël en Alsace, c'est Saint Nicolas qui venait à la rencontre des enfants pour récompenser les plus sages, et ce jusqu'à la Réforme du 16<sup>e</sup> siècle. A cette époque, les protestants n'étaient pas favorables au culte des Saints. Exit Saint Nicolas, place au Christkindel, inspiré malgré tout de la légende de... Sainte Lucie !!

Bien que la traduction littérale signifie "l'enfant du Christ", il est représenté dans l'imagerie par une jeune fille vêtue de blanc, portant un voile blanc et coiffée d'une couronne de sapin ornée de bougies. C'est donc lui/elle qui remplace le Saint Nicolas dans les cortèges des villes et villages alsaciens dès la moitié du 16<sup>e</sup> siècle, et qui passe voir avant minuit les enfants, accompagné du Hans Trap, démon qui punit les enfants l'ayant mérité.

Les plus anciens ont rencontré tardivement ce barbu vêtu de rouge volant dans le ciel avec un traîneau tiré par des rennes, qui s'est imposé dans les foyers après la Seconde guerre mondiale, ce Père Noël américain (Santa Claus) dont l'ancêtre n'est autre que Saint-Nicolas.

En cette période, ce peut être l'occasion pour ceux qui ont encore le bonheur de partager ces fêtes avec les plus anciens de la famille, d'en apprendre plus sur ce personnage emblématique de nos traditions alsaciennes.



Chrischtkind kumm in unser Hüs,  
Lär din goldig Säckele üs,  
Stell de Esel uf de Misch,  
Dass'r Hai un Hawer frisst.  
Hai un Hawer frisst'r nit,  
Zuckerbredle bekommt'r nit !  
Chrischtkind kumm in unser Hüs,  
Lär din goldig Säckele üs.

Chrischtkind kumm in unser hüs,  
Lär din goldig Säckele üs,  
Stell de Chrischtbaum auf de Tisch,  
Wil hit Owe Wihnachte isch.  
Zind die Liechte alli an,  
Dass mr kenne Freid dran han,  
Chrischtkind kumm in unser Hüs,  
Lär din goldig Säckele üs.

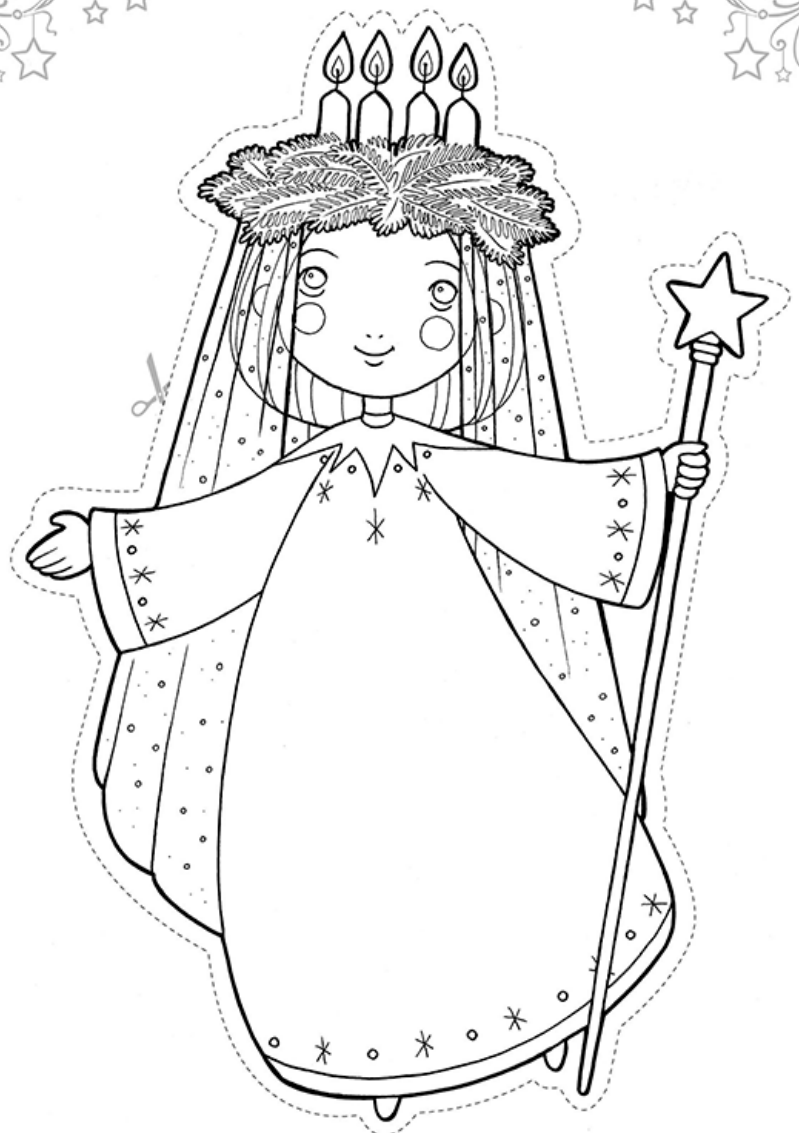
Scannez les QR code pour écouter la comptine



Version chantée



Version parlée



## Chantons en alsacien

### De Wihnàchtsmànn isch verkält

Scanner pour écouter



De Wihnachtmann isch so verkält  
Reschte mer de siesser Tee  
De Wihnachtmann isch so verkält  
So wie er niesst so màchts'em weh

*Atchoum Atchoum, armer Wihnachtsmann  
Atchoum Atchoum, plejgt sich wie er kànn*

De Wihnachtsmann wie heisserisch  
Drenkt 'ne ganz üs de siesser Tee  
De Wihnachtsmann wie heisserisch  
So wie er hüescht so màchst'em weh

*Atchoum Atchoum, armer Wihnachtsmann  
Atchoum Atchoum, plejgt sich wie er kànn*

De Wihnachtsmann der schloffst so Tief  
Und geht erscht nohr de zwelve nüss  
De Wihnachtsmann der schloffst so Tief,  
lejt in sim bed im warme Hüs

*Schhh, Schhh, schloffst de Wihnachtsmann  
Schhh, Schhh, àss er dreime kànn*



## Jouons en alsacien

### Es isch Wihnàchte ...

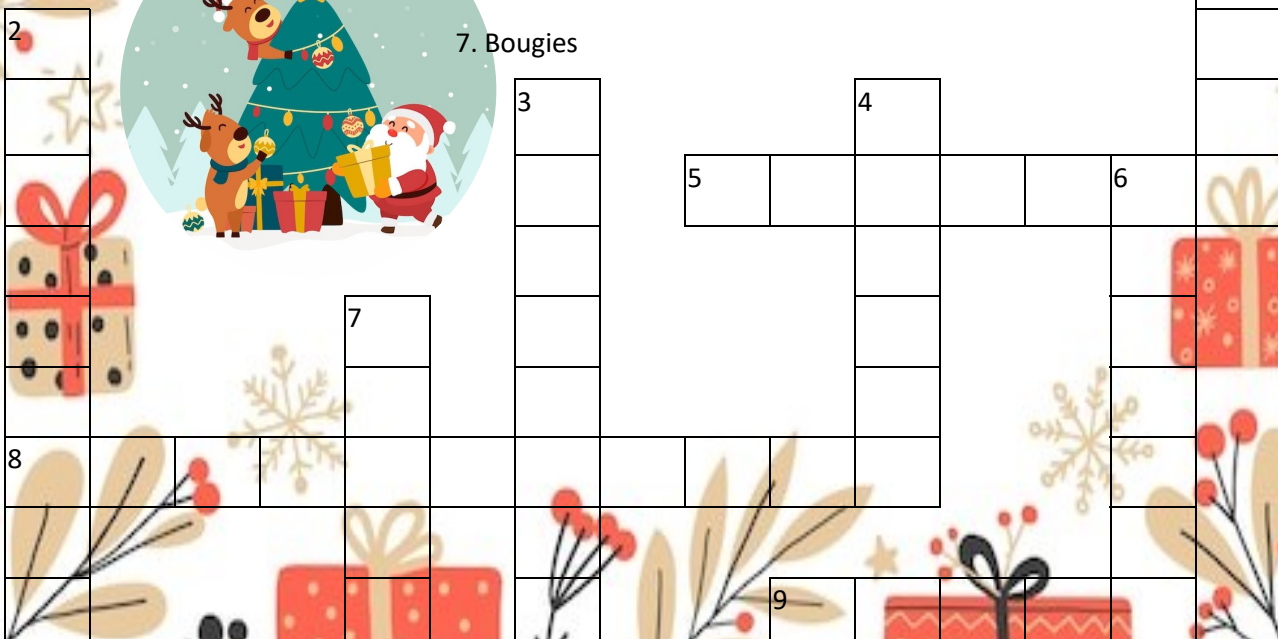
Traduisez les mots en alsacien et placez les dans la grille.

#### Vertical

1. Petits gâteaux de Noël
2. Sapin
3. Crèche
4. Petit ange
6. Veillée
7. Bougies

#### Horizontal

5. Brioches de la Saint-Nicolas
8. Petits gâteaux à l'anis
9. Lumières



## Communiqué

## Extinction nocturne de l'éclairage public

Le contexte inflationniste des prix de l'énergie et le risque de pénurie d'approvisionnement obligent la Communauté d'agglomération de Haguenau (CAH) à accentuer encore davantage ses efforts en matière de réduction des consommations énergétiques.

Un des postes de consommation les plus importants concerne l'éclairage public (20 000 points lumineux sur le territoire de la CAH ; 1,2 M€ pour la consommation électrique en 2021) ; la CAH a ainsi décidé de déployer un plan de sobriété énergétique en la matière.

Après concertation avec l'ensemble des maires de l'agglomération, un consensus s'est dégagé, de manière solidaire et exemplaire, pour aboutir à une extinction totale de l'éclairage public entre **23h et 5h30**.

Au regard des retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas

d'incidence notable sur l'accidentologie et la sécurité des biens et des personnes. Toutefois, par exception, certaines voies ou secteurs pourront, aux choix des maires en fonction de circonstances locales, continuer à bénéficier d'un régime d'éclairage semi-nocturne.

Ainsi, à Kaltenhouse, **depuis le 19 décembre, de 23h à 5h30**, les lampadaires les plus énergivores sont éteints (ceux situés essentiellement dans les quartiers du vieux village) tandis que l'intensité de tous les lampadaires LED a été réduite.



## PLUi : un site web pour s'informer



La Communauté d'Agglomération de Haguenau a lancé, en décembre 2020, l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document s'appliquera aux 36 communes de l'agglomération et remplacera à terme l'ensemble des documents d'urbanisme existants.

Le PLUi de la CAH dessinera le futur de notre territoire tout en veillant à un juste équilibre entre développement urbain et préservation du cadre de vie.

Pour suivre l'évolution de la procédure et poser toutes vos questions, un site internet dédié a été créé :

<https://plui.agglo-haguenau.fr/>



## Communauté d'Agglomération de Haguenau : Temps forts de l'année 2022



« *L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire* »  
Henri Bergson.

La Communauté d'Agglomération de Haguenau est une collectivité jeune et dynamique et nous, élus et administration, nous attelons chaque jour à renforcer son attractivité et la qualité de vie des habitants.

En cette période de flambée des prix et de dérèglement climatique, nous avons pris, dès le mois de mai, une série de mesures visant à réduire notre consommation d'énergie.

Nos communes s'engagent, à travers le plan climat notamment, dans des démarches vertueuses pour notre planète.

2022 aura été marquée par l'aboutissement de projets forts et structurants pour le territoire. Et en 2023 nous continuerons à travailler avec vous, pour vous. Je pense en particulier au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont vous pouvez participer à l'élaboration. Le PLUI permettra à notre territoire de se développer de manière cohérente et respectueuse de l'environnement.

Les projets sont nombreux et tout au long de l'année à venir, communes et CAH œuvreront ensemble pour préserver, améliorer, développer et faire rayonner notre beau territoire.

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

**Claude Sturni**, président de la CAH

### On se déplace plus facilement

La mise en service du **nouveau réseau de transport en commun Ritmo** offre plus de solutions de mobilité.

**Le +**

Nouvelles lignes (42 au total), fréquence de passage augmentée et mise en place du transport à la demande.

L'ouverture des **nouveaux boulevards urbains** au sud et à l'est de Haguenau permet de relier les communes de la CAH sans passer par le centre-ville de Haguenau et facilite

**Le +**

Ces nouvelles voies (5,5 kilomètres) sont bordées par une piste cyclable sur toute leur longueur.

l'accès aux équipements publics et aux zones d'activités.

La CAH développe son **réseau cyclable** avec, notamment, la poursuite de deux projets structurants : la liaison Haguenau-Bischwiller et la boucle cyclable ouest (le tronçon entre Schweighouse-sur-Moder et Ohlungen a été ouvert cet été).

**Le +**

Plus de 200 km de voies cyclables sur tout le territoire !



### La jeunesse au cœur

Les jeunes s'investissent ! Composé d'une vingtaine de collégiens, le **Conseil Intercommunal des Jeunes de l'Agglomération de Haguenau** est un espace d'échanges et de concertation.

#### Le temps fort ?

Le Rendez-vous de la Jeunesse a réuni 250 collégiens à Val-de-Moder !



### Qualité et innovation des services

Depuis la création de la CAH en 2017, ce sont 1 000 nouvelles places d'**accueil périscolaire** qui ont été proposées aux familles !

#### Quoi de neuf ?

De nouveaux investissements, de nouvelles structures et des modalités d'accueil harmonisées pour s'adapter aux besoins des familles.

**Ça fait Tilt !** Grâce à une carte unique, tous les habitants de la CAH peuvent profiter des livres, revues et jeux de nos 9 bibliothèques et médiathèques avec plus de **215 000 documents à disposition !**

**Très haut débit :** la CAH a investi dans le développement de la fibre optique pour permettre aux entreprises et aux particuliers de profiter d'une connexion numérique optimale.

#### Où en est-on ?

Le déploiement est en cours d'achèvement. Plus de 95 % des adresses sont aujourd'hui éligibles au très haut débit.

### Le climat change, nous aussi !

La CAH a adopté le **Plan Climat Air-Énergie Territorial**, composé de 69 actions favorisant notamment la rénovation thermique des bâtiments publics et la production d'électricité photovoltaïque, pour lutter contre le dérèglement climatique et ses effets.

#### L'urgence ?

La crise énergétique a conduit la CAH à prendre des mesures immédiates d'économies d'énergie, par exemple en matière d'éclairage public.

L'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** se poursuit et s'appliquera aux 36 communes de la CAH d'ici 2025.

#### L'objectif ?

Veiller à un juste équilibre entre développement urbain et économique et préservation de notre cadre de vie et ses ressources naturelles.

Fin 2023, la mise en place d'un dispositif de **tri à la source** et de **valorisation des biodéchets** sera obligatoire pour chaque producteur.

#### L'action ?

La CAH se prépare et mène une expérimentation de collecte des biodéchets sur les marchés et dans plusieurs cantines scolaires.



## TCK : une très belle saison

## Championnat Séniors + 35 ans

Un cru exceptionnel cette année pour le TCK avec 2 titres de Champions d'Alsace



Équipe 2 (Nicolas Peetermans, Jérôme Vollmar, Yves Laurain et Marc De Bonn) bat le TC Wittenheim 5/0



Équipe 1 (Florent Engel, Julien Weibel et Joël Heit) bat le TC Guebwiller 3/2

Dimanche 20 novembre, 6 jeunes joueurs et joueuses ont participé au **Tournoi Galaxie niveau Rouge** (alternance de jeux et matchs).



Le tournoi de doubles 2022 du 21 au 30 octobre a connu une belle fréquentation avec plus de 120 joueuses et joueurs. Se sont affrontées 15 paires en double dames, 22 paires en double mixte et 34 paires en double messieurs.

Vainqueurs double messieurs : Edouard WEBER et Matthieu ROBEIN du TC Illkirch

Vainqueurs double dames : Angelina KIEFER et Claire BILLMANN du TC Hoerd

Vainqueurs Double mixte : Marie-Christine DINETTI et Denis FISCHER du TC Oberhausbergen



## Une randonnée d'automne sous la pluie

Une cinquantaine de marcheurs a participé à la randonnée d'automne du 1er octobre organisée par le TC Kaltenhouse. Malgré une météo maussade, ces courageux ont effectué un parcours de 8 km autour du village.

Plus de cent personnes ont pris part au repas le soir à la salle multi-activités où elles ont pu déguster de bonnes tartes flambées cuites au feu de bois.

**Grands anniversaires**

- 100 ans** Marguerite WILLER, le 4 août
- 96 ans** Caterina SPATARA, le 4 novembre  
Odile SCHOTT, le 17 décembre
- 95 ans** Georges PFEIFFER, le 20 septembre
- 94 ans** Madeleine LACHAUX, le 6 septembre  
Elise MOUSSET, le 12 décembre
- 93 ans** Marthe RICK, le 17 août  
Mariette KALETA, le 8 octobre
- 90 ans** Charles CLODY, le 29 septembre
- 85 ans** Madeleine EICHWALD, le 13 octobre  
Cécile ROTH, le 22 novembre  
Henri ROSSDEUTSCH, le 26 décembre  
Jacques MARTZ, le 31 décembre
- 80 ans** Willy HERRMANN, le 6 juillet  
Antoine ENGER, le 28 septembre  
Michel PASQUAY, le 16 octobre  
Alphonse RISCHMANN, le 4 novembre  
Cécile HAAS, le 26 novembre  
Marie-Louise CARRERE, le 18 décembre  
Christiane BOSSENMEYER, le 29 décembre

**Noces d'Or**

- Andrée et Marcel KLIPFEL, le 7 juillet  
Liliane et Georges BRAUN, le 13 juillet  
Marie-Thérèse et Jean-Marie RICK, le 12 août  
Daniel et Eliane DEBITTE, le 8 décembre

**Noces de diamant**

- Monique et Joseph BOSSENMEYER, le 13 juillet

**Mariages**

- Steeve TRESCH et Alison STOFFEL, le 9 juillet  
Yannick ZITVOGEL et Anne-Sophie HAMM, le 6 août  
David MONCOMBLE et Zarema DADAEVA, le 13 août  
Emmanuel MORATO et Emmanuelle DAVID, le 22 octobre  
Tanguy SANNA et Maureen SCHNEBELE, le 22 octobre

**Naissances****Juillet**

- Melih KOCAK, le 16  
Emilie CARLEN, le 19

**Août**

- JulesMALET, le 9  
Malo PARADIS, le 19

**Septembre**

- Lola CHRIST, le 1<sup>er</sup>  
Alperen ICEL, le 29

**Octobre**

- Jade VUONG HUYNH  
VAM, le 5

**Novembre**

- Louis WENGER, le 11  
Antoine LANG, le 26  
Chloé LANG, le 26

**Décès****Août**

- Joseph BOSSENMEYER, le 18 (79 ans)

**Septembre**

- Victor WAGNER, le 4 (23 ans)  
Marguerite WILLER née JACQUOT, le 21 (100 ans)  
Charles SINGER, le 28 (68 ans)

**Octobre**

- Michel TARDY, le 22 (95 ans)  
Claude OHLMANN, le 25 (65 ans)

**Novembre**

- Alice MARTZ née WENDLING, le 12 (94 ans)

**Décembre**

- Pia GROSSTHOR née SIMON, le 2 (73 ans)

# 24 AGENDA 1<sup>er</sup> semestre 2023



7 janvier	FCEK	Fête de Noël des jeunes	Foyer
15 janvier	FCEK	Cochonaille	Foyer
27 janvier	FCEK	Tournoi Foot en salle	SMA
5 mars	Le Bon Temps	Théâtre "La Budig"	Foyer
19 mars	OSCL	Salon de Printemps	SMA
25 mars	Municipalité	Nettoyage de Printemps	Foyer
16 avril	APP	Matinée de Pêche	Etang de pêche
23 avril	APP	Matinée de Pêche	Etang de pêche
30 avril	APP	Matinée de Pêche	Etang de pêche
1 <sup>er</sup> mai	Alsatia	Concours de tir inter sociétés	Stand de tir
14 mai	Municipalité	Humour des Notes	SMA
27 mai	APP	Pêche Nocturne	Etang de pêche
29 mai	FCEK	Journée des jeunes	Stade de foot
2 juin	Ecole élémentaire	Spectacle musical	Ecole
Du 3 au 25 juin	TCK	Tournoi Open	Tennis + foyer
11 juin	Deci-Delà	Bourse aux plantes	Parc
16 juin	Ecole maternelle	Kermesse	Ecole
9 juillet	Amicale des pompiers	Vide-greniers	Place de l'église et rues voisines

**KALTENHOUSE** *Info*

Votre magazine d'informations municipales - Décembre 2022